



Contrat d'engagement client (CGV intégrées)

Entreprise individuel (EI) : APADOMICILE

SIRET : 98809829900015

Spécialité : Activité Physique Adaptée à domicile

Propriétaire de l'entreprise : Leclerc Léo

Adresse : 7 Avenue Jean Lurçat

Téléphone : 07 59 54 50 28

Email : apadomicile@gmail.com

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les engagements réciproques entre l'entreprise APADOMICILE et le/la client(e), dans le cadre des prestations d'activité physique adaptée à domicile ou en extérieur.

2. Diplôme et assurance

L'intervenant est titulaire du diplôme Licence STAPS APA-S et exerce légalement la profession d'Enseignant en Activité Physique Adaptée et d'éducateur sportif.

L'intervenant est couvert par une Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de la MAIF.

3. Prestations prévues

Forfait choisi : séances

Tarif : € TTC

Lieu :

Durée de validité du forfait : mois à compter de la signature

4. Modalités de paiement

Le paiement s'effectue à la fin de chaque séance, sauf en cas d'achat d'un pack de 5 séances (paiement total du pack à l'achat et validité de 6 mois).

Moyen de paiement accepté : Espèce, Virement, et Chèques

Factures : une facture sera remise au client à chaque paiement, avec la mention « TVA non applicable, art. 293 B du CGI ».

5. Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter sans motif.

△ Si le client souhaite commencer avant la fin du délai de 14 jours, il doit en faire la demande expresse ci-dessous. Dans ce cas, les séances déjà effectuées resteront dues.

« Je demande expressément à débiter mes séances avant l'expiration du délai légal de rétractation. »

6. Annulation et report

Annulation ≥ 48 h avant la séance : sans frais.

Annulation entre 24 h et 48 h : 50 % de la séance due.

Annulation < 24 h ou absence non justifiée : séance due intégralement.

Les séances reportées doivent être reprogrammées dans un délai de 2 semaines.

7. Responsabilités

L'intervenant s'engage à adapter les séances au profil du client et à assurer la sécurité de l'encadrement.

Le client s'engage à signaler toute contre-indication médicale ou problème de santé.

L'intervenant ne pourra pas être tenu responsable en cas d'accident lié à la dissimulation d'informations médicales.

8. Questionnaire santé

Avant la première séance, le client doit remplir et signer un questionnaire de santé Q-AAP.

L'intervenant pourra demander un certificat médical si nécessaire.

9. Données personnelles

Les informations collectées (dont certaines données de santé) sont nécessaires pour adapter les séances.

Responsable du traitement : Leclerc Léo

Conservation : 24 mois

Droits : accès, rectification, effacement en écrivant à apadomicile@gmail.com.

Consentement : le client autorise l'intervenant à traiter ses données de santé strictement dans le cadre des séances de coaching.

10. Médiation de la consommation

Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, le client peut recourir gratuitement au médiateur suivant :

La Société Médiation Professionnelle

2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles

www.mediateur-consommation-smp.fr

11. Durée et résiliation

Le contrat prend effet à la signature et reste valable jusqu'à l'exécution complète des séances prévues, sauf résiliation anticipée pour manquement grave.

12. Loi applicable

Le présent contrat est régi par le droit français.

Signatures

Fait à, le

L'intervenant (signature)

Le client (signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)